

## REGION

Urbanisme Prolongement du débat public sur l'A31 bis jusqu'au 30 septembre

## A31 bis : contre-expertise acceptée

Toul. Projet d'A31 bis au point mort ? Pas tout à fait. Mais, il pourrait bien changer de vitesse, accélérer et opter finalement vers une autre voie à l'automne.

Ce jeudi matin, la Commission nationale du débat public (CNDP) s'est réunie et a jugé recevable la saisine formulée le 5 juin dernier par le député de la 5<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle, Dominique Potier, au nom de tous les élus du Grand Toulouais. Tous réclamaient non seulement « un moratoire mais aussi le lancement d'une contre-expertise indépendante afin d'explorer des pistes alternatives au tout-routier », matérialisé notamment par la création d'un barreau autoroutier concédé entre Toul et Dieulouard. Un barreau large-

ment contesté depuis des semaines par les élus et les habitants de ce territoire.

De facto, cette décision de la CNDP entraîne un prolongement du débat public, ouvert le 15 avril et qui devait se clôturer le 13 juillet 2015. La date butoir du 30 septembre a été retenue. Un délai suffisant pour mener à son terme une véritable « expertise complémentaire indépendante », financée par la CNDP.

Celle-ci devrait publier, ce vendredi matin, un communiqué officiel précisant les motifs de cette décision et les nouveaux éléments à apporter au débat public d'ici la fin du mois de septembre.

## A 31 à 2x3 voies

En faisant directement part de la position des élus



■ Dominique Potier : « C'est une victoire collective ! » Photo ER

du Toulouais à Christian Leyrit, président de la CNDP. Dominique Potier avait encore plaidé ces derniers jours pour « une étude de

faisabilité technique de l'aménagement sur le tracé actuel (2X3 voies) et d'une façon plus large la diminution du trafic routier par la création d'une autorité organisatrice de transport (AOT) unifiée sur le sud meurthe-et-mosellan ».

Soucieux d'activer tous les leviers, le parlementaire socialiste était de nouveau à la manœuvre avec divers élus du Toulouais, lors du déplacement vendredi dernier à Sion de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Objectif : sensibiliser la ministre à la position des élus locaux. En préambule, Jean-Pierre Couteau, président de la com'com de Hazelle en Haye, accompagné d'une délégation d'élus et de représentants associatifs de ce bassin de vie, avait

d'ailleurs été reçu par les membres du cabinet de la ministre au cours d'un « échange jugé approfondi et constructif ».

« C'est une victoire collective », s'est félicité le député meurthe-et-mosellan en apprenant la nouvelle. « Une chose est certaine, cette contre-expertise va désormais apporter beaucoup de sérénité au débat », souvent passionné, notamment dans le Toulouais.

Véritable serpent de mer en Lorraine depuis deux décennies, sous sa forme A32 ou désormais A31 bis, ce grand projet de près de 1,4 milliard d'euros ne s'engage pas pour autant sur la bande d'arrêt d'urgence. Il semble simplement ralentir à l'approche de la vraie croisée des chemins pour le sillon lorrain.

Lionel MADELLA